

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTRAT DE RURALITÉ DE LA CHAMPAGNE PICARDE

Laon, le 18 novembre 2020

Le contrat de ruralité de la Champagne Picarde a été signé le 3 juillet 2017. Pour 2020, le montant de subventions accordées s'élève à 1,4 millions d'euros pour 14 actions. Ce montant comprend le projet de rénovation de l'ancienne gendarmerie à Liesse-Notre-Dame (97 152 € de DETR accordé). Il comprend également le projet de création d'un groupement scolaire à Nizy-le-Comte (phase 1), en attente du permis de construire (300 519 € de DETR accordé). Ces 2 projets ont cependant reçu un avis favorable.

Au total, le contrat de ruralité de la Chamapgne Picarde aura permis de subventionner 31 actions pour un montant de 5,6 millions d'euros, tous fonds État confondus entre 2017 et 2020.

